



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E90363

VALABLE JUSQU'AU 09/12/2026

ÉDITÉ LE

22/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/05/2001

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 28/05/2001
220 000

Raison sociale : LES ARTISANS BATISSEURS

524 AVENUE PASTEUR
78630 ORGEVAL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 2001 B 01227

Siret : 437 811 904 00022

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 311124 00

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000003974224204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000003974224204

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/07/2026

Téléphone : 01 39 75 85 31

Portable : 0603854445

Fax :

Site Internet : www.ab-orgeval.com

E-mail : pschwab@aborgeval.fr

Responsabilité légale :

BUSINESS & MANAGEMENT (511 164 949) / REAU CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 49

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	15/09/2026
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE	05/02/2025
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	11/12/2025
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	15/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	05/02/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	05/02/2025
o Ventilation mécanique	11/12/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	10/12/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	17/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.